



Les instigateurs du regroupement de la CCM et de la CCT : Peter Quinn, Renaud Thibault, Michel Philippe, Pierre Nevrumont, Évelyne Robert et Natale Screnci.

Fil RSS

dire que le projet faisait l'objet de discussions dans l'antichambre des deux organismes depuis près de deux ans.

Peter Quinn, élu à la présidence de la CCIM, a démissionné de son poste et terminé son mandat le 18 décembre à la suite d'une réorientation professionnelle qui l'amènera hors de la région. C'est Renaud Thibault qui prendra le flambeau. Quant aux autres administrateurs de la nouvelle Chambre, on parle de représentants bien au fait de la région, de sa communauté d'affaires et de ses défis, soit Éric Forget, vice-président, Pierre Nevrumont, vice-président, Alain De Choinière, secrétaire, Caroline Banville, trésorière, Michel Philippe, président ex officio, Mélanie Auger, Gilles Bordonado, Ronald Brisebois, François Chicoine, François Forget, Frédérick Gariépy, Sylvie Loof, Natale Screnci, Patrick Simard, Caroline Poissant et Philippe Vicent. Du côté de la permanence, la directrice générale, Vicky Marchand, est entourée de Manon Loiselle, adjointe à la direction et coordonnatrice aux projets spéciaux, Émilie Aubé, coordonnatrice des événements, Julie Rouleau, coordonnatrice des communications et du développement des affaires, et Justine Forest, adjointe administrative.

Toute l'équipe a dévoilé en grande pompe le logo de la CCIM et son site Internet lors de son lancement officiel cet automne, en plus d'annoncer une programmation riche en activités de toutes sortes. Pour plus d'information, visitez le www.ccimoulins.com ou composez le 450 966-1536.

ÉVÉNEMENT ÉCONOMIQUE DE L'ANNÉE : Un regroupement de taille pour la communauté d'affaires

Véronick Talbot

Vendredi 20 décembre 2013

Les administrateurs et les membres des chambres de commerce de Terrebonne (CCT) et de Mascouche (CCM) ont écrit l'histoire, le 19 juin, en scellant le regroupement des deux organismes et la création de la Chambre de commerce et d'industrie Les Moulins (CCIM).

C'est sous le sceau de l'émotion que l'événement s'est concrétisé à la suite des dernières assemblées générales annuelles de la CCM et de la CCT. Il faut